

Emploi, rémunération et heures de travail, décembre 2018

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 27 février 2019

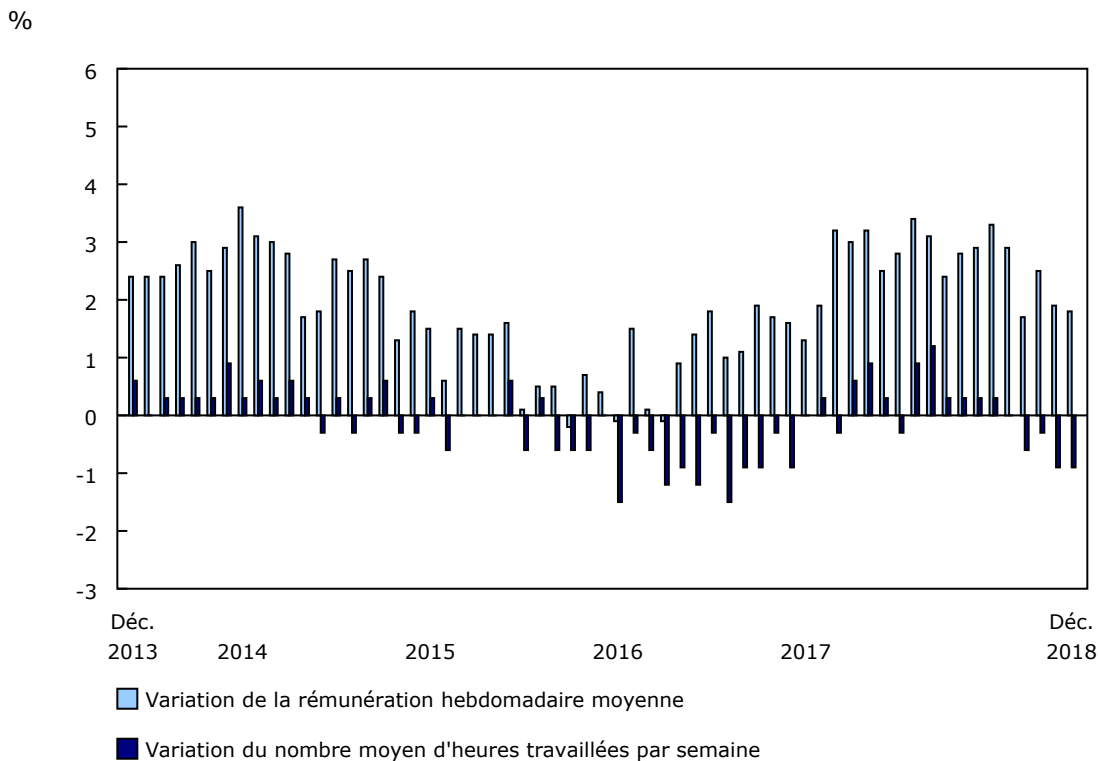
La rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles s'est établie à 1 012 \$ en décembre, ce qui représente un niveau pratiquement inchangé par rapport au mois précédent. Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération s'est accrue de 1,8 %.

En général, la variation de la rémunération hebdomadaire s'explique par divers facteurs, y compris la croissance des salaires, les variations de la composition de l'emploi par secteur, par profession et par niveau d'expérience, ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

En décembre, les employés salariés non agricoles ont travaillé en moyenne 32,5 heures par semaine, en baisse par rapport aux 32,7 heures observées en novembre et aux 32,8 heures enregistrées en décembre 2017.

Graphique 1

Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne et du nombre moyen d'heures travaillées par semaine



Source(s) : Tableau [14-10-0223-01](#) (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Pour accéder aux plus récents résultats de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, consultez « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) ».



Rémunération hebdomadaire moyenne par secteur

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en décembre, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté dans 7 des 10 principaux secteurs d'activité, les services d'hébergement et de restauration ayant enregistré la plus forte hausse. La rémunération a peu varié dans la construction, les administrations publiques et les services professionnels, scientifiques et techniques.

Comparativement à décembre 2017, la rémunération dans les services d'hébergement et de restauration a augmenté de 4,3 % pour se chiffrer à 412 \$, principalement en raison de la hausse observée dans les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint. La rémunération dans ce secteur suit une tendance à la hausse depuis le printemps 2017. Par rapport à 12 mois plus tôt, l'Ontario et le Québec étaient principalement à l'origine de la croissance de la rémunération enregistrée dans le secteur.

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en décembre, la rémunération dans les soins de santé et l'assistance sociale a augmenté de 4,2 % pour atteindre 938 \$. Des augmentations ont été observées dans la plupart des sous-secteurs. Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération dans le secteur s'est accrue dans cinq provinces (Ontario, Nouvelle-Écosse, Québec, Alberta et Colombie-Britannique) alors qu'elle a peu varié dans les cinq autres provinces.

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur du commerce de détail a augmenté de 4,1 % pour se situer à 611 \$. La croissance a été stimulée par les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles, ainsi que par les magasins de produits de santé et de soins personnels. La rémunération dans le commerce de détail a suivi une tendance à la hausse entre août 2017 et le printemps de 2018, puis elle s'est stabilisée par la suite.

Comparativement à décembre 2017, la rémunération dans le secteur des services administratifs et de soutien a augmenté de 4,0 % pour s'établir à 835 \$. Les services d'emploi, de même que les services relatifs aux bâtiments et aux logements ont contribué le plus à la croissance de la rémunération dans le secteur. La rémunération a augmenté en particulier en Alberta (+5,9 %) et en Ontario (+5,6 %).

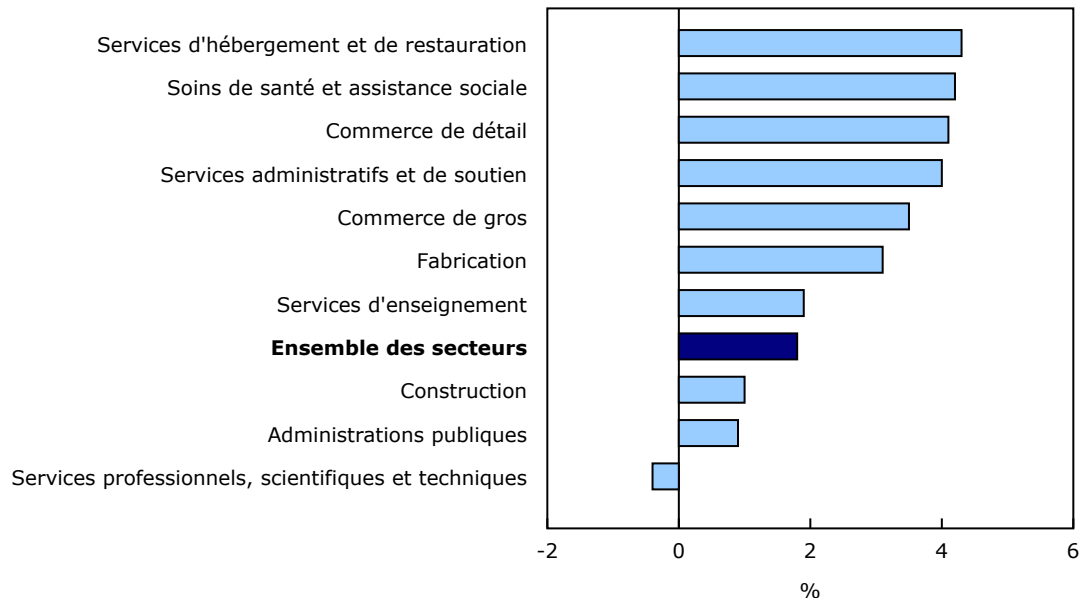
Dans le commerce de gros, la rémunération hebdomadaire moyenne s'est accrue de 3,5 % pour atteindre 1 253 \$. Une hausse de la rémunération a été observée dans plusieurs industries, les grossistes-marchands de produits alimentaires, de boissons et de tabac ayant contribué le plus à l'augmentation.

Chez les employés salariés de la fabrication, la rémunération a augmenté de 3,1 % pour se chiffrer à 1 139 \$, la croissance étant en grande partie attribuable à l'industrie de la fabrication de machines. Les hausses enregistrées au Québec sont à l'origine de la croissance de la rémunération dans le secteur.

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en décembre, la rémunération hebdomadaire moyenne dans les services d'enseignement a augmenté de 1,9 % pour atteindre 1 060 \$, principalement en raison des écoles primaires et secondaires.

Graphique 2

Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne dans les 10 principaux secteurs, décembre 2018



Source(s) : Tableau 14-10-0220-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0047).

Rémunération hebdomadaire moyenne par province

Comparativement à décembre 2017, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté dans sept provinces, la Nouvelle-Écosse ayant enregistré la plus forte hausse. Parallèlement, la rémunération a diminué en Saskatchewan et elle a peu varié à l'Île-du-Prince-Édouard et en Alberta.

La rémunération hebdomadaire moyenne enregistrée en Nouvelle-Écosse a progressé de 3,3 % pour atteindre 890 \$ en décembre. La hausse est principalement attribuable aux soins de santé et à l'assistance sociale. La rémunération dans la province suit une tendance à la hausse depuis mai 2018.

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en décembre, la rémunération hebdomadaire moyenne au Nouveau-Brunswick a augmenté de 2,7 % pour s'établir à 922 \$. Ce sont les soins de santé et l'assistance sociale ainsi que les services professionnels, scientifiques et techniques qui ont contribué à la croissance.

En Colombie-Britannique, la rémunération a augmenté de 2,6 % pour se situer à 982 \$ au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en décembre. De nombreux secteurs ont contribué à la hausse dans la province, en particulier la construction, les soins de santé et l'assistance sociale ainsi que le commerce de gros. La rémunération a été relativement stable dans la province au cours des derniers mois, après avoir enregistré des augmentations de mai à août.

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire au Québec a progressé de 2,5 % pour atteindre 946 \$. La fabrication ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale ont le plus contribué à la croissance.

La rémunération des employés salariés en Ontario a augmenté de 2,1 % pour s'établir à 1 035 \$ en décembre. Les soins de santé et l'assistance sociale de même que la construction étaient principalement à l'origine de la croissance observée dans la province, laquelle a été atténuée par la baisse enregistrée dans la finance et les assurances.

Chez les employés salariés du Manitoba, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 2,1 % pour atteindre 942 \$. La croissance a été stimulée par la fabrication, le transport et l'entreposage, et le commerce de gros. L'emploi a connu une croissance dans ces trois secteurs à rémunération relativement élevée, ce qui a contribué à l'augmentation de la rémunération hebdomadaire moyenne dans la province.

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire à Terre-Neuve-et-Labrador s'est accrue de 1,4 % pour atteindre 1 051 \$. Les augmentations observées dans les services d'enseignement, la fabrication et les administrations publiques ont été atténuées par la baisse enregistrée dans le transport et l'entreposage.

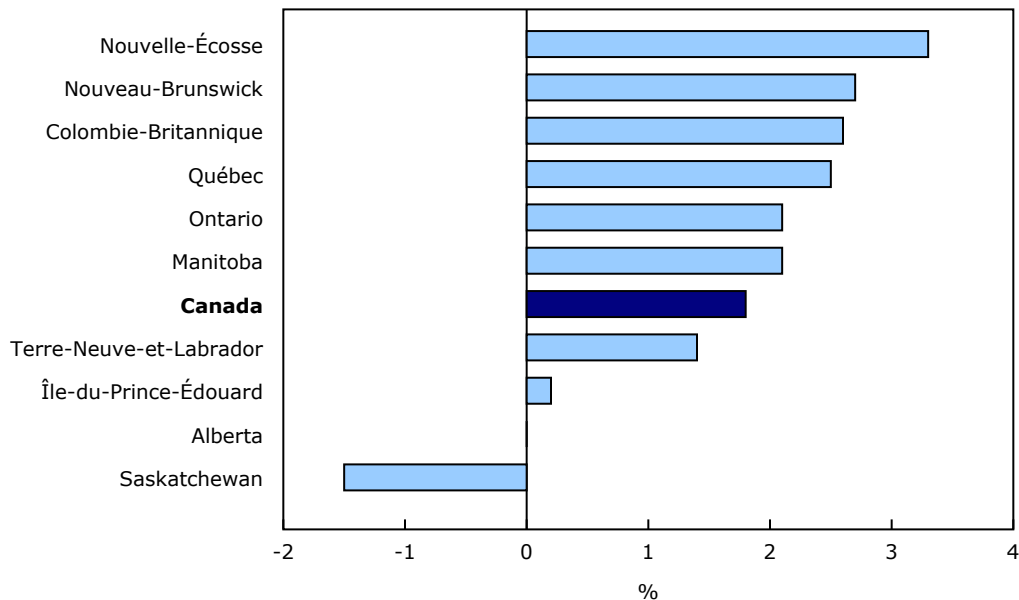
La rémunération hebdomadaire moyenne en Saskatchewan a diminué de 1,5 % pour s'établir à 1 018 \$ au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en décembre, sous l'effet des baisses survenues dans la construction ainsi que dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz. En décembre 2017, la rémunération en Saskatchewan a atteint son plus haut niveau depuis que des données comparables ont commencé à être publiées en 2001.

Chez les employés salariés de l'Île-du-Prince-Édouard, la rémunération hebdomadaire moyenne a peu varié, s'établissant à 851 \$. La baisse enregistrée entre décembre 2017 et juillet 2018 a été contrebalancée par la croissance observée dans les mois qui ont suivi.

En Alberta, la rémunération hebdomadaire moyenne a peu varié, s'établissant à 1 148 \$. Des hausses ont été enregistrées dans de nombreux secteurs, y compris les soins de santé et l'assistance sociale, la fabrication et le commerce de détail. Cette croissance a été contrebalancée par les baisses de l'emploi enregistrées dans les secteurs à rémunération élevée de la construction et de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz, ainsi que par la diminution de la rémunération hebdomadaire moyenne observée dans la construction. L'Alberta enregistre la rémunération hebdomadaire moyenne la plus élevée de toutes les provinces depuis mai 2005, mois où elle a dépassé l'Ontario.

Graphique 3

Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne par province, décembre 2018



Source(s) : Tableau 14-10-0222-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0049).

Emploi salarié non agricole par secteur

Le nombre d'employés salariés non agricoles a diminué de 20 500 de novembre à décembre. Les baisses mensuelles les plus marquées ont été observées dans les secteurs de la construction, du commerce de détail, des services d'enseignement et des administrations publiques. Parallèlement, l'emploi salarié a augmenté dans certains secteurs, et la plus forte hausse a été enregistrée dans les soins de santé et l'assistance sociale.

Par rapport à 12 mois plus tôt, le nombre d'employés salariés a augmenté de 321 600 (+2,0 %). L'emploi a progressé dans la plupart des secteurs, les soins de santé et l'assistance sociale (+66 900 ou +3,4 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (+45 400 ou +5,0 %) et la fabrication (+44 100 ou +2,9 %) ayant affiché les plus fortes hausses. En revanche, l'emploi salarié a diminué dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (-6 700 ou -1,9 %).

Comparativement à décembre 2017, le nombre d'employés salariés non agricoles a augmenté dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, qui a enregistré une baisse.

Heures hebdomadaires moyennes travaillées

Par rapport à 12 mois plus tôt, le nombre d'heures hebdomadaires moyennes travaillées a baissé dans cinq provinces (Saskatchewan, Ontario, Colombie-Britannique, Terre-Neuve-et-Labrador et Alberta) et était pratiquement inchangé dans les cinq autres provinces. Au cours de la période de 12 mois pris fin en décembre, le nombre d'heures moyennes travaillées a diminué dans 6 des 10 principaux secteurs d'activité (services d'hébergement et de restauration, fabrication, commerce de détail, services administratifs et services de soutien, construction, et soins de santé et assistance sociale). Parallèlement, le nombre d'heures travaillées a augmenté dans les services d'enseignement.

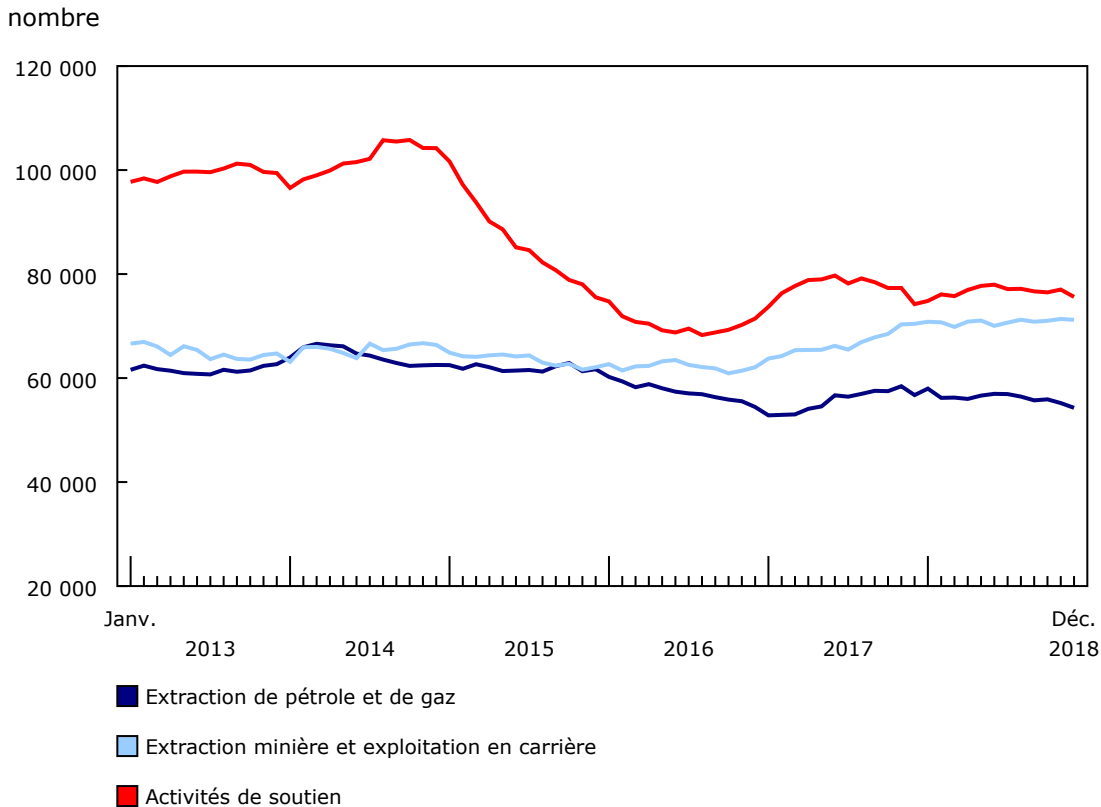
Pleins feux sur l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz

Le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz englobe trois sous-secteurs : l'extraction de pétrole et de gaz; l'extraction minière et l'exploitation en carrière; et les activités de soutien de ces deux sous-secteurs. En décembre 2018, la moitié (50,0 %) des 201 100 employés salariés de ce secteur étaient en Alberta, suivie de l'Ontario (13,3 %). Par rapport à l'ensemble des employés salariés, la part du secteur l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz a été la plus élevée en Alberta (5,0 % de tous les employés salariés de la province), suivie de la Saskatchewan (3,6 %) et de Terre-Neuve-et-Labrador (2,6 %).

Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre d'employés salariés a été pratiquement inchangé dans le secteur en décembre, malgré les diminutions observées en Alberta (-3,0 %) et en Saskatchewan (-1,6 %). La baisse de l'emploi dans le sous-secteur de l'extraction de pétrole et de gaz (-4,3 %) a été contrebalancée par les augmentations observées dans le sous-secteurs de l'extraction minière et de l'exploitation en carrière (+1,1 %) et les activités de soutien (+1,9 %). Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine s'est établi à 38,7 heures en décembre 2018, en baisse par rapport aux 40,6 heures enregistrées en décembre 2017. Au cours de la même période, la rémunération hebdomadaire moyenne a diminué de 3,6 %.

Graphique 4

Emploi dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz, par sous-secteur, Canada, janvier 2013 à décembre 2018



Source(s) : Tableau 14-10-0220-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0049).

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, le monde a officiellement entrepris la mise en œuvre du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action axé sur la transformation des Nations Unies qui vise à répondre à des enjeux mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Le plan est fondé sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

À compter de la diffusion des données de janvier 2019, qui aura lieu le 27 mars prochain, les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) seront fondées sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2017. Les données feront l'objet d'une révision chronologique remontant à 2001. Parallèlement, les données désaisonnalisées seront révisées en fonction des facteurs saisonniers les plus récents. Un petit nombre d'industries feront aussi l'objet de révisions chronologiques selon la province ou le territoire.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est la combinaison d'un recensement d'environ un million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada et des résultats de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui recueille des données à partir d'un échantillon de 15 000 établissements. Les données pour les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales sont recueillies à partir de divers fichiers administratifs fournis par ces administrations. Le principal objectif de l'EERH est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Cette analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

À la suite de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances affichées par les données sont assez semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail ([72-203-G](#)).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées. L'élimination de l'effet des variations saisonnières facilite les comparaisons. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, voir le document intitulé [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'ensemble des salariés non agricoles portent sur tous les salariés rémunérés à l'heure, les employés à salaire fixe ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées dans une catégorie du SCIAN.

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées dans une catégorie du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Dans chaque communiqué, les données pour le mois de référence en cours peuvent faire l'objet d'une révision. Les données du mois précédent ont été révisées. Les utilisateurs sont invités à demander et à utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Des améliorations ont été apportées aux procédures de codage des industries à partir de novembre 2018. Ces changements ont fait baisser l'emploi dans les industries non classifiées. Les nouvelles procédures de codage n'ont aucune incidence sur la rémunération et l'emploi globaux, mais elles pourraient en avoir sur les estimations à l'échelle de l'industrie.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 11 mars.

Prochaine diffusion

Les données de janvier sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 27 mars.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Décembre 2017	Novembre 2018 ^r	Décembre 2018 ^p	Novembre à décembre 2018	Décembre 2017 à décembre 2018	Novembre à décembre 2018	Décembre 2017 à décembre 2018
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	994,08	1 010,89	1 011,72	0,83	17,64	0,1	1,8
Foresterie, exploitation et soutien	1 104,07	1 254,86	1 213,93	-40,93	109,86	-3,3	10,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 144,76	2 077,69	2 067,91	-9,78	-76,85	-0,5	-3,6
Services publics	1 992,09	1 776,13	1 745,46	-30,67	-246,63	-1,7	-12,4
Construction	1 233,13	1 254,09	1 244,93	-9,16	11,80	-0,7	1,0
Fabrication	1 104,73	1 115,70	1 139,16	23,46	34,43	2,1	3,1
Commerce de gros	1 210,60	1 244,26	1 252,65	8,39	42,05	0,7	3,5
Commerce de détail	586,53	616,21	610,84	-5,37	24,31	-0,9	4,1
Transport et entreposage	1 042,03	1 054,54	1 069,92	15,38	27,89	1,5	2,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 267,19	1 271,99	1 292,80	20,81	25,61	1,6	2,0
Finance et assurances	1 370,42	1 354,31	1 323,01	-31,30	-47,41	-2,3	-3,5
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 020,62	1 051,04	1 015,71	-35,33	-4,91	-3,4	-0,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 414,70	1 393,81	1 408,82	15,01	-5,88	1,1	-0,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 733,67	1 698,78	1 761,48	62,70	27,81	3,7	1,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	803,52	791,92	835,41	43,49	31,89	5,5	4,0
Services d'enseignement	1 040,40	1 057,14	1 060,12	2,98	19,72	0,3	1,9
Soins de santé et assistance sociale	899,59	921,31	937,59	16,28	38,00	1,8	4,2
Arts, spectacles et loisirs	595,64	619,51	606,89	-12,62	11,25	-2,0	1,9
Services d'hébergement et de restauration	394,86	413,00	411,71	-1,29	16,85	-0,3	4,3
Autres services (sauf les administrations publiques)	812,28	840,52	834,60	-5,92	22,32	-0,7	2,7
Administrations publiques	1 294,51	1 304,75	1 305,76	1,01	11,25	0,1	0,9
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 036,23	1 036,64	1 051,04	14,40	14,81	1,4	1,4
Île-du-Prince-Édouard	849,50	853,41	850,92	-2,49	1,42	-0,3	0,2
Nouvelle-Écosse	861,16	887,45	889,99	2,54	28,83	0,3	3,3
Nouveau-Brunswick	898,03	926,70	922,49	-4,21	24,46	-0,5	2,7
Québec	922,79	937,47	945,65	8,18	22,86	0,9	2,5
Ontario	1 013,38	1 034,70	1 034,76	0,06	21,38	0,0	2,1
Manitoba	922,94	943,22	941,95	-1,27	19,01	-0,1	2,1
Saskatchewan	1 033,52	1 027,24	1 017,65	-9,59	-15,87	-0,9	-1,5
Alberta	1 148,74	1 149,78	1 148,45	-1,33	-0,29	-0,1	0,0
Colombie-Britannique	957,62	980,81	982,21	1,40	24,59	0,1	2,6
Yukon	1 093,58	1 141,11	1 154,29	13,18	60,71	1,2	5,6
Territoires du Nord-Ouest	1 420,89	1 464,81	1 426,37	-38,44	5,48	-2,6	0,4
Nunavut	1 361,13	1 367,01	1 274,90	-92,11	-86,23	-6,7	-6,3

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 2.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Décembre 2017	Novembre 2018 ^r	Décembre 2018 ^p	Novembre à décembre 2018	Décembre 2017 à décembre 2018	Novembre à décembre 2018	Décembre 2017 à décembre 2018
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	16 439,6	16 781,7	16 761,2	-20,5	321,6	-0,1	2,0
Foresterie, exploitation et soutien	39,2	39,8	39,5	-0,3	0,3	-0,7	0,7
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	201,4	203,6	201,1	-2,5	-0,3	-1,2	-0,1
Services publics	123,1	124,8	124,5	-0,2	1,4	-0,2	1,1
Construction	1 006,6	1 042,6	1 033,2	-9,4	26,6	-0,9	2,6
Fabrication	1 525,2	1 566,8	1 569,4	2,6	44,1	0,2	2,9
Commerce de gros	790,6	817,8	816,8	-1,0	26,2	-0,1	3,3
Commerce de détail	1 975,2	2 003,5	1 996,5	-7,1	21,3	-0,4	1,1
Transport et entreposage	757,6	784,9	782,4	-2,6	24,8	-0,3	3,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	343,2	337,2	336,6	-0,6	-6,7	-0,2	-1,9
Finance et assurances	724,0	741,7	745,1	3,4	21,0	0,5	2,9
Services immobiliers, de location et de location à bail	293,7	295,5	294,7	-0,8	1,0	-0,3	0,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	906,3	948,0	951,7	3,7	45,4	0,4	5,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	98,6	110,1	109,2	-0,9	10,6	-0,8	10,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	800,7	830,9	827,5	-3,5	26,8	-0,4	3,3
Services d'enseignement	1 298,2	1 330,5	1 326,0	-4,5	27,8	-0,3	2,1
Soins de santé et assistance sociale	1 939,9	2 002,6	2 006,8	4,2	66,9	0,2	3,4
Arts, spectacles et loisirs	294,3	304,9	305,6	0,7	11,3	0,2	3,8
Services d'hébergement et de restauration	1 309,7	1 327,5	1 328,5	1,0	18,8	0,1	1,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	543,5	555,5	553,0	-2,5	9,5	-0,4	1,7
Administrations publiques	1 109,9	1 130,3	1 126,3	-4,0	16,4	-0,4	1,5
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	217,6	214,8	215,0	0,3	-2,6	0,1	-1,2
Île-du-Prince-Édouard	66,0	68,3	68,3	0,0	2,4	0,1	3,6
Nouvelle-Écosse	409,6	414,9	414,8	-0,2	5,2	0,0	1,3
Nouveau-Brunswick	310,8	321,2	318,8	-2,3	8,0	-0,7	2,6
Québec	3 643,7	3 718,8	3 719,7	1,0	76,0	0,0	2,1
Ontario	6 392,5	6 550,9	6 538,1	-12,8	145,5	-0,2	2,3
Manitoba	603,4	615,6	612,0	-3,7	8,6	-0,6	1,4
Saskatchewan	476,7	483,7	481,5	-2,2	4,8	-0,5	1,0
Alberta	1 998,1	2 015,7	2 012,2	-3,5	14,1	-0,2	0,7
Colombie-Britannique	2 256,1	2 311,8	2 314,7	2,9	58,6	0,1	2,6
Yukon	22,1	22,0	21,9	0,0	-0,2	-0,2	-0,7
Territoires du Nord-Ouest	26,5	26,7	26,3	-0,4	-0,1	-1,4	-0,5
Nunavut	16,5	17,4	17,8	0,4	1,3	2,3	7,9

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 2.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0224-01](#), [14-10-0226-01](#) et [14-10-0255-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5202](#).

Les Statistiques sur les postes vacants de novembre ([5202](#)) de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail sont maintenant accessibles.

Il est possible d'obtenir plus d'information sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail ainsi que des Statistiques sur les postes vacants dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant disponible. Cette application interactive de visualisation de données offre un portrait détaillé du marché du travail canadien en utilisant les données les plus récentes provenant de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et disponibles selon la province et le principal secteur d'activité. Des estimations historiques, remontant à 10 ans, sont aussi incluses. Cette application interactive permet aux utilisateurs de rapidement et d'aisément explorer et personnaliser l'information présentée. Combinez plusieurs provinces et principaux secteurs d'activité afin de créer vos propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bertrand Ouellet-Léveillé au 613-864-6641 (bertrand.ouellet-leveille@canada.ca), Division de la statistique du travail.